Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE ÉCONOMIE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Licence Éco

Économie

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-ECO-EP1** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3 (indicatif, fixé localement)**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse fonctionnelle et qualité des données (3 questions) **Page 3**

2. Calcul et comparaison d’indicateurs économiques (3 questions) **Page 5**

3. Analyse économique, limites et préconisation (3 questions) **Page 7**

4. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 9**

Sujet officiel (PDF) : https://licenceeco.fr/assets/annales/licence-eco/C2 - Exploiter des données à des fins d’analyse/2026/Licence Économie - C2 - Exploiter des données à des fins d’analyse - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse fonctionnelle et qualité des données

La société Marché & Territoires étudie l'évolution des ventes en ligne dans quatre zones à partir des ventes, des populations et des dépenses de promotion. Le candidat contrôle les variables et les unités, calcule une variation et détermine les ventes par habitant de la zone A à partir des documents techniques.

Variables et contrôle de cohérence

Question 1.1. Pour chacune des trois variables du tableau, indiquez son unité et précisez si elle est quantitative ou qualitative. Citez un contrôle de cohérence pertinent à effectuer avant le calcul des indicateurs.

Variable	Unité	Type	Période
Population régionale	Milliers d'habitants	Quantitative	2025
Ventes en ligne	Millions d'euros	Quantitative	2024 et 2025
Dépenses de promotion	Milliers d'euros	Quantitative	2025

Les trois variables sont quantitatives, car elles expriment des mesures numériques. Un contrôle pertinent consiste à vérifier que les unités et les périodes sont homogènes avant les calculs. Il faut aussi contrôler que les montants et populations sont positifs et qu'aucune valeur ne manque. Le DT 1 indique que les données remises ne comportent pas de valeur manquante. La zone désigne chaque observation, mais n'est pas l'une des trois variables demandées.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Population : milliers d'habitants, quantitative. Ventes : millions d'euros, quantitatives. Promotion : milliers d'euros, quantitative.

Évolution des ventes de la zone A

Question 1.2. Calculez la variation des ventes entre 2024 et 2025 pour la zone A. Présentez la formule, le résultat arrondi à un chiffre après la virgule et son interprétation.

La variation se calcule en rapportant l'écart à la valeur de départ : $\frac{V_{2025}-V_{2024}}{V_{2024}} \times 100 = \frac{19{,}8-18{,}0}{18{,}0} \times 100 = 10{,}0\,\%$. Le résultat positif indique que les ventes nominales de la zone A ont augmenté de 10,0 % entre 2024 et 2025. Les données étant exprimées en euros courants, cette hausse ne tient pas compte de l'inflation et ne permet pas, à elle seule, de conclure à une hausse équivalente des quantités vendues.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Zone A : les ventes nominales ont augmenté de 10,0 % entre 2024 et 2025.

Ventes par habitant de la zone A

Question 1.3. La population de la zone A est de 120 milliers d'habitants et ses ventes 2025 sont de 19,8 millions d'euros. Calculez les ventes 2025 par habitant, en euros par habitant. Montrez la conversion des unités et arrondissez à l'euro près.

Convertissons d'abord les ventes en euros et la population en habitants : $19,8 \times 1\,000\,000 = 19\,800\,000$ euros et $120 \times 1\,000 = 120\,000$ habitants. Le rapport est donc $19\,800\,000 / 120\,000 = 165$ euros par habitant. Selon la convention du DT 1, le même calcul s'écrit directement $19,8 / 120 \times 1\,000 = 165$, car les ventes sont données en millions d'euros et la population en milliers d'habitants. À l'euro près, les ventes 2025 de la zone A sont de 165 euros par habitant.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Zone A, en 2025 : 165 euros de ventes par habitant, arrondis à l'euro près.

2. Calcul et comparaison d'indicateurs économiques

La direction compare les ventes de 2024 et 2025, les populations et les dépenses de promotion des quatre zones. Le candidat calcule des indices base 100, confronte la variation agrégée à la moyenne simple des taux régionaux et calcule les ventes totales par habitant.

Indices base 100

Question 2.1. Calculez l'indice des ventes 2025 en base 100 en 2024 pour chacune des zones A à D. Complétez le DR 1 et indiquez la zone ou les zones dont l'indice est le plus élevé.

L'indice base 100 se calcule par $I = \frac{V_{2025}}{V_{2024}} \times 100$. Un indice supérieur à 100 traduit une hausse par rapport à 2024.

Zone	Calcul	Indice
A	$19,8 \div 18,0 \times 100$	110
B	$10,5 \div 10,0 \times 100$	105
C	$31,5 \div 30,0 \times 100$	105
D	$15,4 \div 14,0 \times 100$	110

Les indices les plus élevés sont ceux des zones A et D.

Indices du DR 1 complétés

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 2.1 et 2.3 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les cases signalées par « ... ». Inscrivez les unités et détaillez les calculs sur votre copie.

Indices base 100 et calcul des ventes par habitant

Zone	Indice des ventes 2025, base 100 en 2024
A	 110
B	 105
C	 105
D	 110

✓ RÉPONSE À RETENIR

Indices : A 110, B 105, C 105, D 110. Le maximum, 110, est atteint par les zones A et D.

Variation agrégée et moyenne régionale

Question 2.2. Calculez la variation des ventes agrégées des quatre zones entre 2024 et 2025. Comparez ce résultat à la moyenne arithmétique simple des quatre taux régionaux. Expliquez en une phrase pourquoi les deux résultats peuvent différer.

Les ventes totales sont de $18 + 10 + 30 + 14 = 72,0$ millions d'euros en 2024 et de $19,8 + 10,5 + 31,5 + 15,4 = 77,2$ millions en 2025. La variation agrégée est donc $\frac{77,2 - 72,0}{72,0} \times 100 = 7,2\,\%$ à un chiffre après la virgule. Les taux régionaux sont 10 %, 5 %, 5 % et 10 %, soit une moyenne simple de 7,5 %. Les résultats diffèrent car la variation agrégée pondère les taux par les ventes de 2024, tandis que la moyenne simple donne le même poids à chaque zone.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Variation agrégée : +7,2 % ; moyenne simple des quatre taux régionaux : +7,5 %.

Ventes totales par habitant

Question 2.3. Calculez les ventes totales par habitant en 2025 pour l'ensemble des quatre zones. Présentez le calcul à partir des totaux, indiquez une unité correcte et complétez le DR 1.

On additionne les populations et les ventes 2025 des quatre zones, puis on applique la conversion du DT 1 : le rapport entre les ventes en millions d'euros et la population en milliers d'habitants est multiplié par 1 000.

Indicateur	Calcul	Résultat
Population totale	$120 + 80 + 200 + 100$	500 milliers d'habitants
Ventes totales 2025	$19,8 + 10,5 + 31,5 + 15,4$	77,2 millions d'euros
Ventes par habitant	$77,2 \div 500 \times 1\,000$	154,4 € par habitant

Le ratio est calculé à partir des totaux, et non par moyenne des ratios régionaux.

Indicateur agrégé du DR 1 complété

Indicateur	Calcul	Résultat
Population totale des quatre zones	120+80+200+100	500 milliers hab.
Ventes totales 2025	19,8+10,5+31,5+15,4	77,2 M€
Ventes par habitant	77,2÷500×1 000	154,4 €/hab.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Population totale : 500 milliers d'habitants ; ventes 2025 : 77,2 millions d'euros ; ventes par habitant : 154,4 euros.

3. Analyse économique, limites et préconisation

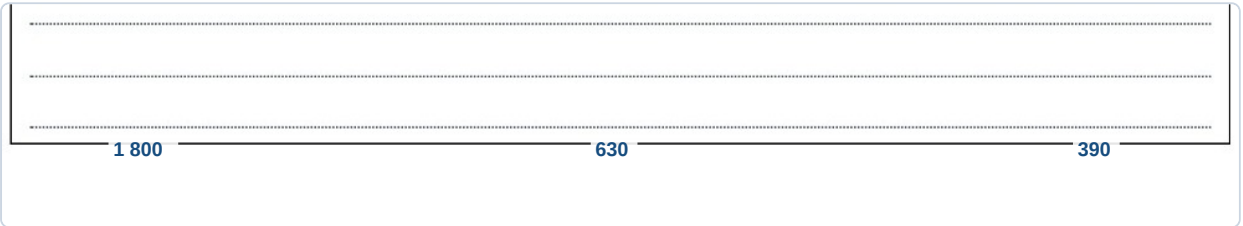
La direction souhaite comparer le supplément de ventes observé entre 2024 et 2025 aux dépenses de promotion de 2025, avec une marge contributive conventionnelle de 35 %. Le candidat calcule la contribution nette de la zone A, examine les limites d'une interprétation causale et rédige une recommandation appuyée sur les résultats.

Contribution nette conventionnelle de la zone A

Question 3.1. Pour la zone A, calculez la contribution nette conventionnelle en milliers d'euros. Montrez la conversion des unités et le calcul. Interprétez le signe du résultat dans le cadre de l'hypothèse de marge donnée.

Le supplément de ventes est de 1,8 million d'euros, soit 1 800 milliers d'euros. La contribution avant promotion vaut donc 1 800 × 35 % = 630 milliers d'euros. Après déduction des 240 milliers d'euros dépensés en promotion, la contribution nette conventionnelle est de 630 − 240 = 390 milliers d'euros. Le résultat positif signifie que, selon l'hypothèse de marge retenue, la contribution calculée dépasse les dépenses de promotion. Il ne mesure pas pour autant l'effet causal de la campagne.

DR 2 complété pour la zone A



✓ RÉPONSE À RETENIR

Zone A : contribution nette conventionnelle de +390 milliers d'euros, positive selon l'hypothèse de marge contributive de 35 %.

Limites de l'interprétation causale

Question 3.2. Expliquez pourquoi la comparaison entre dépenses de promotion et évolution des ventes ne permet pas, à elle seule, d'établir un effet causal de la promotion. Donnez deux facteurs susceptibles d'influencer simultanément les ventes ou les dépenses.

Les dépenses de promotion et l'évolution des ventes sont observées simultanément, mais on ne sait pas ce que les ventes auraient été sans campagne. La comparaison ne permet donc pas d'isoler l'effet de la promotion : d'autres facteurs peuvent agir sur les ventes ou influencer le niveau des dépenses. Par exemple, la saisonnalité modifie la demande et le calendrier des campagnes. La concurrence ou les prix peuvent également faire évoluer les ventes et modifier les choix de promotion.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La hausse observée ne prouve pas un effet causal de la promotion : la saisonnalité, la concurrence ou les prix peuvent aussi intervenir.

Recommandation à la direction

Question 3.3. Rédigez une recommandation de deux à quatre phrases à destination de la direction. Elle doit s'appuyer sur au moins un résultat calculé, formuler une réserve d'interprétation et proposer une donnée ou une méthode supplémentaire pour mieux évaluer l'effet de la promotion.

La contribution nette conventionnelle de la zone A est de +390 milliers d'euros selon la marge retenue. Ce résultat est indicatif : les ventes sont nominales et il ne démontre pas que la promotion a causé leur hausse. Je recommande de comparer des zones similaires avec et sans campagne, sur plusieurs périodes, en recueillant également les prix et les dépenses de promotion afin de mieux isoler son effet.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Comparer des zones similaires avec et sans campagne, sur plusieurs périodes et en tenant compte des prix, avant de conclure à l'efficacité.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette évaluation C2 d'économie du BTS, session 2026, porte le code 26-LIC-ECO-EP1 et dure 2 heures, avec un coefficient indicatif de 3 fixé localement. À partir des ventes en ligne 2024-2025, des populations et des dépenses de promotion de quatre zones, elle évalue le contrôle des données, le calcul d'indicateurs, leur comparaison et l'interprétation prudente des liens entre promotion et ventes.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Variation en pourcentage : (valeur finale - valeur initiale) / valeur initiale × 100.
- Indice base 100 en 2024 : ventes 2025 / ventes 2024 × 100.
- La variation agrégée se calcule avec les totaux et pondère implicitement les taux régionaux par les ventes de 2024.
- Pour convertir des ventes en millions d'euros par population en milliers d'habitants en euros par habitant, multiplier le rapport par 1 000.

Points de vigilance & attentes du jury

- Vérifier les unités et la cohérence des données avant les calculs, puis indiquer l'unité de chaque résultat.
- Distinguer la variation agrégée, calculée sur les totaux, de la moyenne simple des taux régionaux.
- Montrer les conversions entre millions et milliers avant de calculer les ventes par habitant ou une contribution.
- Ne pas présenter une association entre dépenses de promotion et hausse des ventes comme une preuve de causalité.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calcule-t-on une variation en pourcentage ?

On soustrait la valeur initiale de la valeur finale, on divise l'écart obtenu par la valeur initiale, puis on multiplie par 100. Le résultat s'exprime en pourcentage et s'interprète par rapport aux deux périodes observées.

Q : Pourquoi la variation agrégée peut-elle différer de la moyenne des taux régionaux ?

La moyenne simple attribue le même poids à chaque zone. La variation agrégée est calculée à partir des ventes totales et donne donc davantage de poids aux zones dont les ventes de la période de référence sont les plus élevées.

Q : Que faut-il rendre avec la copie et comment organiser les calculs ?

Les documents réponses DR 1 et DR 2 sont à rendre avec la copie. Il faut compléter les cases demandées, inscrire les unités et détailler les calculs sur la copie. La durée de cette évaluation locale est de deux heures.

Q : Une contribution conventionnelle positive prouve-t-elle que la promotion est rentable ?

Non. Elle indique seulement que la contribution calculée selon la marge de 35 % dépasse les dépenses retenues. Elle exclut d'autres coûts et ne démontre pas que la promotion a causé le supplément de ventes observé.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licenceeco.fr/assets/annales/licence-eco/C2 - Exploiter des données à des fins d'analyse/2026/Licence Économie - C2 - Exploiter des données à des fins d'analyse - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources Licence Économie : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.